

DACP

REF : DACP2012062

Signataire : ED/ESP

Séance du Conseil Municipal du 11/12/2012

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Vérification, maintenance et installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux. Années 2013 et 2014. Approbation du projet de marché.

EXPOSE :

L'actuel marché de vérification, maintenance et installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux arrivant à échéance le 31 décembre 2012, il y a lieu de lancer un nouveau marché, afin de couvrir les besoins du service entretien du patrimoine en matière de sécurité des bâtiments.

Conformément aux articles 26 à 28 du Code des Marchés Publics et à l'article 4 du guide des procédures adaptées, approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009, le marché est passé sur procédure adaptée pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2013 et est renouvelable, par reconduction expresse, une année au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2014 au plus tard.

Le marché est passé à prix mixtes, à savoir une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive et une partie à prix unitaire pour les prestations de maintenance corrective. Ces dernières feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites suivantes, conformément aux dispositions de l'article 77 du code des marchés publics :

Montant minimum : 5 000 € HT

Montant maximum : 75 000 € HT.

La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le montant

La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur la durée du marché, que sur le montant minimum de ce dernier. Le montant maximum ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville.

Pour information, les dépenses réalisées pour l'exécution du marché sur l'année 2011 se sont élevées à : 8 906, 11 € HT de maintenance corrective et 4 456,92 € HT de maintenance préventive.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de marché susvisé.

Avis favorable de la Commission n°2.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2012062

Signataire : ED/ESP

OBJET : Vérification, maintenance et installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux. Années 2013 et 2014. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28 ainsi que l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

Vu le projet de marché,

Vu l'avis de la Commission municipale « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement »,

Considérant que le marché relatif à la vérification, maintenance et installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux actuellement en cours arrive à échéance le 31 décembre 2012,

A la majorité des membres du conseil, Monsieur PAUPERT du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers" s'étant abstenu

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché relatif à la vérification, maintenance et installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux passé sur procédure adaptée pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2013 et renouvelable, par reconduction expresse, une année au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2014 au plus tard.

Le marché est passé à prix mixtes, à savoir une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive et une partie à prix unitaire pour les prestations de maintenance corrective. Ces dernières feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Seuil minimum : 5 000 € HT

Seuil maximum: 75 000 € HT.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 14/12/2012
Publié le : 18/12/2012
Certifié exécutoire le : 18/12/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué